

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

I- OBJECTIF ET POLITIQUE DE PLACEMENT

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM « diversifié » sont les suivantes :

- L'objectif du Fonds est d'obtenir, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence du Fonds.
- Ce fonds est destiné aux salariés de la SONATEL au Sénégal.
- L'indicateur de référence du Fonds est l'indice synthétique composé :
 - 50% de l'indice BRVM Composite et
 - 50% du taux de rendement moyen des obligations assimilables du trésor (OAT) émises par les Etats de l'UMOA
- Ce Fonds est un OPCVM géré activement, dont la composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement. L'univers d'investissement du Fonds est au moins partiellement basé sur l'indicateur. La stratégie d'investissement du Fonds ne dépend pas de l'indicateur. La gestion du Fonds étant active et discrétionnaire, les positions du Fonds et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'indicateur. De la même façon, le portefeuille peut différer sensiblement, tant en termes géographiques que sectoriels des pondérations de l'indicateur de référence. Aucune contrainte n'est fixée quant au niveau de ces écarts.
- Le Fonds n'investit que sur des titres émis sur les marchés financiers régional et monétaire de l'UMOA.
- Les principaux moteurs de performance du Fonds sont les suivants :

(i) Les actions :

Le Fonds est investi : à hauteur de 45% au moins et 65% au plus de son actif net :

- En actions et titres assimilés,
- En droits d'attribution ou de souscription, cotés à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières ou sur tout autre marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public au sein de l'UMOA dont 90% au moins en actions SONATEL.

(ii) Les produits de taux :

L'actif net du Fonds est investi à hauteur de 55% au plus de son actif net en produits obligataires à taux fixe et/ou variable, publics et/ou privés et en produits monétaires.

Aucune contrainte n'est imposée sur la sensibilité des titres choisis

Les titres obligataires sur lesquels le Fonds pourra investir sont :

- Les emprunts obligataires émis par appel public à l'épargne ou par Placement privé au sein de l'Union ;
- Les bons, obligations du trésor assimilables et emprunts obligataires garantis par un Etat de l'Union
- Les valeurs mobilières représentant des titres de créances émis par les États membres de l'Union
- Les valeurs mobilières émises sur le marché monétaire
- Les parts d'OPCVM « obligations et autres titres de créances » et « diversifiés majoritairement de produits obligataires »

La décision d'acquérir, de conserver ou de céder les produits de taux se fonde sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité des titres ainsi qu'en fonction des conditions de marché.

(iii) Liquidités :

Le Fonds peut détenir des liquidités à hauteur de 20% au plus de son actif net, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs.

(iv) Autres valeurs mobilières :

Le Fonds pourra être investi à concurrence de 20% de ses actifs dans des valeurs mobilières ou instruments financiers, sur un marché réglementé, sans toutefois dépasser 20% de cette limite sur un même émetteur.

Profil de risque et de rendement

La méthodologie de calcul de l'indicateur synthétique de risque et de rendement d'un FCP s'appuie sur la volatilité historique du FCP. Il s'agit, au moyen des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans, de déterminer l'écart-type des rendements représentant la volatilité sur la période.

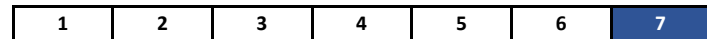
Si l'historique des rendements est insuffisant (moins de 5 ans), il faut prendre l'historique des rendements du Fonds similaire ou d'un indice de référence.

A risque faible

A risque élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur se base sur la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.
- Ce Fonds est classé en catégorie 7 en raison de son en actions à hauteur de 65% au plus en actions et titres assimilés dont 90% au moins en actions SONATEL.

Le Fonds ne dispose pas de garantie en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels ce Fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- Risque de volatilité : La hausse ou la baisse de la volatilité peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Le Fonds est exposé à ce risque, notamment par le biais des titres dans l'espace UMOA et ou sur tout autre marché réglementé en fonctionnement régulier autorisé par le l'AMF-UMOA.
- Risque de liquidité : Le fonds ne pourrait pas être en mesure de vendre des titres en raison d'un manque de liquidité sur le marché et se traduit par le défaut de cession de certains titres et l'incapacité du fonds à honorer ses rachats à court terme.
- Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse faire face à ses engagements. La présence de créances d'entreprises privées dans le portefeuille expose le produit financier aux effets de la variation de la qualité du crédit. L'émetteur d'un emprunt obligataire peut ne pas être en mesure de rembourser son emprunt et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, ce qui peut engendrer une baisse de la valorisation du portefeuille.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds.

Autres informations

- Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cinq (05) ans.
- L'investisseur pourra obtenir sur une simple demande un rachat chaque jour ouvré. L'heure limite des demandes de souscriptions et rachats de parts est fixée à 12h00. Les ordres de souscriptions et les rachats de parts venues après 12h00 sont centralisés chaque jour (J) de calcul et de la publication de la valeur liquidative sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée quotidiennement. Le prix de la souscription ou du rachat est égal à la valeur liquidative calculée, majorée ou minorée d'une commission de souscription (droit d'entrée) ou de rachat (droit de sortie).
- Ce Fonds est un Fonds de capitalisation et les revenus ne sont pas distribués mais constatés lors du rachat des parts.

II- STRUCTURATION DES FRAIS

Les frais et commissions prélevés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais à la charge de l'investisseur prélevés lors des souscriptions et rachats	Assiette	Taux barème maximum (HT) OU Forfait
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	VL x nombre de parts	0%
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	VL x nombre de parts	0%
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	VL x nombre de parts	0%
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	VL x nombre de parts	0%
Frais prélevés par l'OPCVM en 2021		
Frais courants *	275 538 437 FCFA représentant 1,87 % de l'Actif Net	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines conditions	Néant	
Commission de surperformance	Néant	

Les honoraires du Commissaire aux Comptes ne sont donc pas imputés au compte de résultat du Fonds.

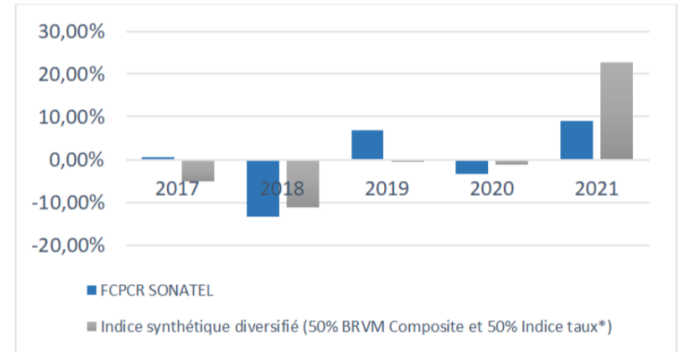
Les commissions de souscription et de rachat affichés constituent les maxims applicables et sont acquis à la société de gestion et au Fonds.

Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31 décembre 2021. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas la commission de surperformance et les frais d'intermédiation (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective).

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 11, à la section Frais du Prospectus, disponible au siège de CGF GESTION, et sur le site internet : www.cgfgestion.com.

III- PERFORMANCES PASSEES

- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Ce Fonds a été créée le 05 décembre 2001.
- Les performances affichées sont calculées en FCFA.



- L'indicateur de référence du Fonds est l'indice synthétique composé de 50% de l'indice BRVM Composite et 50% du taux de rendement moyen des obligations assimilables du trésor (OAT) émises par les Etats de l'UMOA.
- Le taux de rendement moyen des OAT est accessible via : [Table des données - Particuliers — UMOA-Titres \(umoatitres.org\)](http://Table des données - Particuliers — UMOA-Titres (umoatitres.org))
- Le BRVM Composite est accessible via le lien : <https://www.brvm.org/fr/bulletins-officiels-de-la-cote>
- La gestion de ce Fonds ne suit pas l'indice BRVM Composite, l'indicateur présenté est un indicateur de référence.

IV- Informations pratiques

Les actifs du Fonds Commun de Placement seront conservés auprès de la SGI (société de gestion et d'intermédiation) CGF BOURSE Km 6, Avenue Cheikh Anta Diop BP 11516 Dakar SENEGAL Téléphone : (221) 864 97 97 Télécopie : (221) 824 03 34.

La VL est disponible sur le site internet : www.cgfaccess.com.

Le Prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de Compagnie Générale de Finance et de Gestion S.A dénommée CGF GESTION/ Siège social Km 6, Avenue Cheikh Anta Diop BP 11516 Dakar - Sénégal Téléphone : (221) 33 864 97 00 Télécopie : (221) 33 824 02 27.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les informations qui suivent ne constituent qu'un résumé général du régime fiscal applicable, en l'état actuel de la législation, à l'investissement dans un FCP de capitalisation ou de distribution. Les investisseurs sont donc invités à étudier leur situation particulière avec leur conseil fiscal habituel.

➤ Au niveau du FCP

En application du Code Général des Impôts du Sénégal, sont exonérés de l'impôt sur les sociétés, les Fonds communs de Placement pour les bénéfices réalisés dans le cadre de leur objet légal.

➤ Au niveau des porteurs des parts du FCP

Le régime fiscal applicable au porteur de parts dépendrait de la fiscalité du pays d'élection de son domicile fiscal.

La politique de rémunération définit l'ensemble des composantes de la rémunération attribuée au sein de la Société, ainsi que leurs règles d'attribution. En tant qu'élément stratégique de la Société, elle constitue un outil de mobilisation et d'engagement des collaborateurs. La société dispose d'un Comité de Rémunération qui assure la mise en œuvre de la politique de rémunération. Il n'y a pas de rémunération spécifique pour les preneurs de risque.

La politique est disponible au sein de la SGO sur simple demande des porteurs de parts et sur le site internet : www.cgfgestion.com.

La responsabilité de CGF GESTION ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé le 5 décembre 2021 par l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA sous le numéro FCP-005/2001.

CGF GESTION a été agréée le 5 décembre 2001 par l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA SG – 003 / 2001.

« Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 décembre 2022. »